

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 19 Février 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 19 février 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 13 Février 2024

Présents : BARBAIRE Jean-Luc ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUF Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Monsieur GAZONNAUD Jean-Luc donne pouvoir à MATIGOT Jean-Roland
Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 26

Présents : 19

Votants : 21

Délibération n° 2024-018

Code nomenclature : 8.8 – Environnement

Objet : Avenant Corépile

Monsieur La Président indique que Corépile est l'éco-organisme en charge de la collecte et la valorisation des piles at accumulateurs. Cette REP fonctionne depuis plusieurs années de manière opérationnelle (fourniture des contenants par Corépile – enlèvement et traitement valorisation par Corépile). Or le contrat pourrait évoluer avec un soutien financier complémentaire pour inciter les collectivités à optimiser les demandes de collecte (de 60 à 170 €/point/an selon le niveau d'optimisation atteint).



Après délibération, le bureau décide :

- D'approuver la signature de l'avenant correspondant avec Corépile.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 29 FEV. 2024



SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073